PROTECTION ET
GESTION DU PATRIMOINE

Montagne de Reims

GUIDE PRATIQUE

Créer et entretenir une HAIE CHAMPÊTRE

Parc naturel régional de la Montagne de Reims

AGIR ENSEMBLE A TOUS POINTS DE VUE

L'éditO

Des haies ? Oui ! Mais pourquoi ?

Les haies champêtres ont, par bien des aspects, de grands avantages écologiques, économiques et agronomiques. Elles ont jalonné le territoire de la Montagne de Reims, majoritairement sous forme de bouchons forestiers, mais ont tendance à disparaître depuis la mécanisation de l'agriculture.

Parmi ses missions, le Parc naturel régional de la Montagne de Reims étudie, **protège et valorise les milieux naturels de notre territoire pour favoriser la biodiversité.** Dans le cadre de la préservation et de la restauration de la Trame Verte et Bleue, le Parc fait paraître un guide technique à propos des haies champêtres à destination des particuliers, des collectivités, des entreprises et des agriculteurs.

Afin de préserver la biodiversité locale, les essences indigènes de la Montagne de Reims vous sont présentées dans des fiches descriptives. **A travers ce livret, vous pourrez découvrir les différents services rendus par les haies et apprendre à concevoir, planter et entretenir une haie champêtre.**

DOMINIQUE LÉVÊQUE
Président du Parc naturel régional de la Montagne de Reims

Edition du Syndicat Mixte de Gestion du Parc naturel régional de la Montagne de Reims, Chemin de Nanteuil 51480 Pourcy.
Directeur de publication : Dominique LÉVÊQUE. Responsable de publication : Olaf HOLM.
Conception – Rédaction : Alexandra PINELLE. Illustrations : Michel SINIER et Armelle DROUIN (couverture, p.26 à 29).
Relecture : Marion COLOMBET, Fanny MARTINET, Eva POILVÉ.
Conception – Réalisation – Impression : Agence PULSI agencepulsi.com. Ce document est imprimé sur du papier certifié FSC, issu de forêts gérées durablement, avec des encres à base végétale, par un imprimeur imprim'vert. Dépôt légal : 2019.

Sommaire

QU'EST CE QU'UNE HAIE ? 4
Les haies sur le territoire du Parc

DES HAIES VARIÉES 6-9
La haie taillée
La haie vive
La petit brise-vent
La moyen brise-vent
La grand brise-vent
Les différents types de haies

DES HAIES UTILES 10 - 15
Intérêts écologiques
Intérêts agricoles et viticoles
Intérêts paysagers et structurels
Les haies dans le paysage

CONCEVOIR SA HAIE CHAMPÊTRE 16 - 18
Les étapes de conception
Les distances de plantation
Le plan de plantation

PLANTATION ET ENTRETIEN DE LA HAIE 19 - 27
La préparation du sol et des plants
Le paillage
La plantation
L'entretien de la haie

DES HAIES INDIGÈNES 28 - 46
Les espèces arborées
Les espèces arbustives

LEXIQUE 47

BIBLIOGRAPHIE 47

©Armelle DROUIN

QU'EST-CE QU'UNE HAIE ?

Les haies sur le territoire du Parc

Le terme « haies » regroupe un grand nombre de formations végétales, en général linéaires, avec pour fonction principale de délimiter les espaces. Elles peuvent être hautes ou basses, libres ou taillées, sur un ou plusieurs rangs.

Eléments structurants du paysage, les haies se retrouvent généralement dans les champs pour **séparer les parcelles** et pour **protéger cultures et animaux** du vent, **dans les vignes** pour attirer les pollinisateurs et stabiliser le sol, et d**ans les villages** pour séparer les jardins.

Les haies ont toujours jalonné le territoire du Parc, mais ont été progressivement arrachées pour agrandir les parcelles de culture, appauvrissant le paysage et la biodiversité. De même la plantation de végétaux persistants, tels que le thuya ou le laurier, ont conduit à l'uniformisation du paysage local.

Les haies les plus efficaces en termes de préservation de la **biodiversité**, de résistance aux maladies et de protection des cultures sont composées d'une **diversité d'essences indigènes,** c'est-à-dire présentes naturellement sur le territoire de la Montagne de Reims.

Les haies dans les champs

Objectif

Protéger les cultures et les élevages du vent et des éléments. La haie sert de refuge, de réserve de nourriture et de lieu de passage à toutes sortes d'animaux !

Les haies dans les vignes

Objectif

Favoriser la pollinisation dans les vignes, diversifier les espèces végétales sur les coteaux et retenir le sol dans les talus. Ajouter des haies dans les vignes est aussi important pour structurer le paysage.

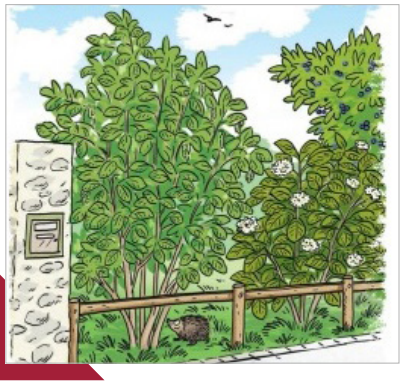

©Armelle DROUIN

Les haies dans les villages

Objectif

Délimiter les jardins, les parcs et les aires de jeu, la haie vive ou taillée sert de brise-vue pour apporter de l'intimité. Elle favorise aussi la faune en servant d'abri, de garde-manger et de lieu de passage.

DES HAIES VARIÉES

Vous trouverez ci-dessous une courte présentation des différents types de haies, de leurs fonctions, avantages et inconvénients ; de la plus petite à la plus grande, la haie est un atout majeur pour la protection de la biodiversité.

La haie taillée

Petite haie souvent plantée entre les habitations ou les rangs de vignes, elle est taillée sur trois faces pour délimiter les parcelles. Mesurant 1 à 2 mètres de hauteur et de largeur, elle est souvent composée d'une seule espèce végétale (charmes, hêtres, troènes...).

Point Biodiversité : avec une seule espèce végétale et un format contenu limitant la floraison, la haie taillée n'est pas la plus efficace pour nourrir les pollinisateurs et les oiseaux. La mauvaise élève de cette classe étant la haie de conifères (thuyas, cyprès, etc).

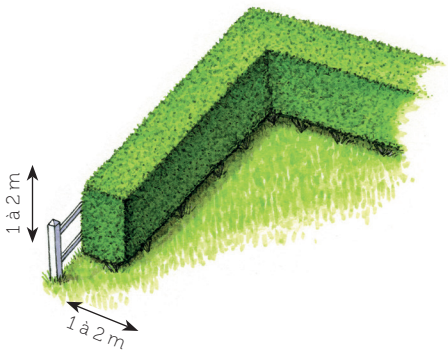

La haie vive

Haie petite à moyenne, de 1 à 3 mètres de hauteur et de largeur, la haie vive peut s'étoffer sur 1 ou 2 rangs. Les arbustes sont choisis pour leurs dimensions à maturité : ils ne sont pas taillés précisément, seule une coupe d'entretien tous les 2 à 3 ans permet d'harmoniser la silhouette de la haie. La haie vive est composée de plusieurs essences végétales qui apportent une diversité de couleurs, de parfums et de périodes de floraison.

Point Biodiversité : cette haie est favorable aux pollinisateurs, aux oiseaux et aux mammifères dans les jardins quel que soit l'endroit où elle est plantée.

Le petit brise-vent

Souvent rencontré autour des prairies et des pâtures réservées à l'élevage, le petit brise-vent diffère des deux haies précédentes par l'introduction d'essences végétales plus hautes : il peut mesurer jusqu'à 5 mètres de hauteur. Il est caractérisé par l'alternance d'arbustes buissonnants et d'arbustes en cépée*, ce qui crée une diversité de milieux propice à la faune typique des haies.

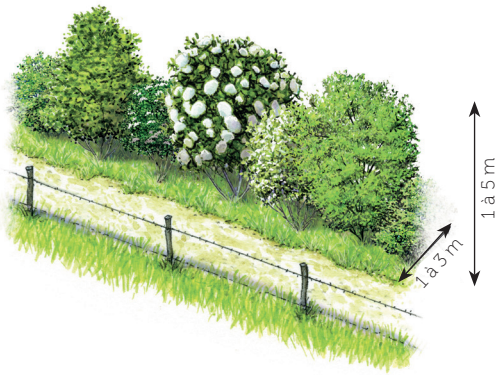

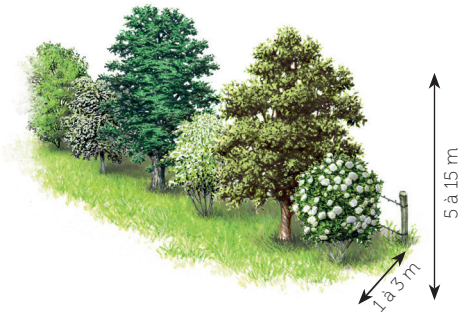

Le moyen brise-vent

Le moyen brise-vent reprend les mêmes caractéristiques que le petit brise-vent, mais on trouve également des arbres de haut-jet de petite dimension (5 à 15 mètres) dans ses rangs. Il est diversifié en termes d'essences végétales mais aussi de « strates » végétales : les buissons bas, les buissons hauts, les arbustes et les petits arbres. La diversité de cette haie la rend très efficace contre le vent et favorise la biodiversité. Les grands mammifères l'utilisent pour passer d'un boisement à un autre.

Le grand brise-vent

La plus complète des haies comprend des arbustes buissonnants, des arbustes en cépée, des arbres de haut-jet et parfois même des arbres têtards. Elle peut mesurer de 15 à 35 mètres de hauteur.

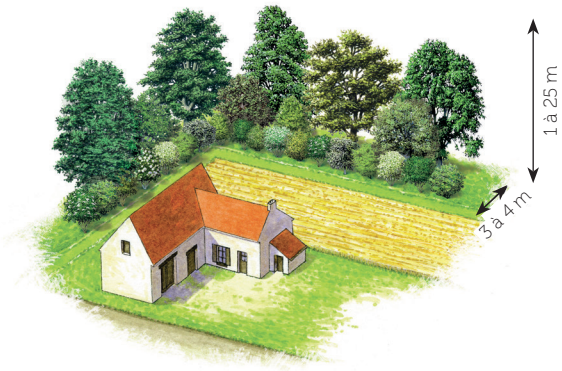

* Voir lexique p. 47

Les brise-vent servent, par leur forme et leur composition, à ralentir le vent sur les parcelles agricoles et les pâtures, par exemple.

Point Biodiversité : oiseaux, petits et grands mammifères, pollinisateurs et autres insectes y trouvent souvent refuge, nourriture et peuvent même s'y installer durablement car les haies brise-vent procurent tout au long de l'année ce dont ils ont besoin.

Les différents types de haies

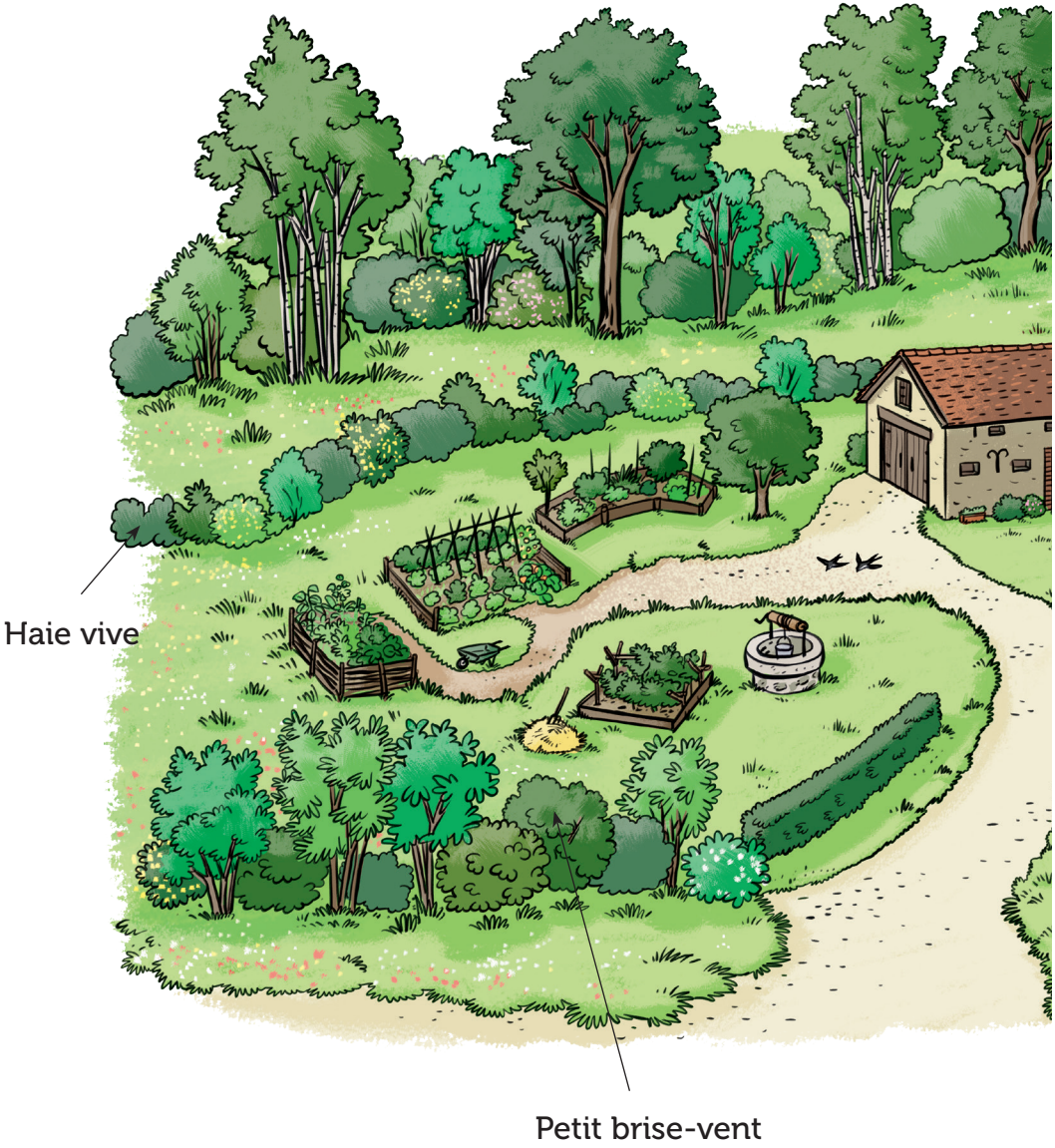

©Armelle DROUIN

DES HAIES UTILES

Intérêts écologiques

Comparables à des couloirs de circulation, les haies sont des « corridors » pour la biodiversité, des continuités écologiques. Elles permettent de connecter les milieux entre eux, favorisant les rencontres au sein des populations d'une même espèce.

Les **haies relient les écosystèmes voisins** et constituent également des écosystèmes à part entière ! Elles fournissent **refuge, nourriture** et abri pour la **nidification** de nombreuses d'espèces. Ce sont ces caractéristiques qui rendent les haies si **riches et importantes pour la biodiversité** et pour les services écosystémiques* qu'elles rendent.

Plus la haie est haute, large et diversifiée, plus elle est efficace. Il est aussi important que **plusieurs strates végétales*** soient représentées : buissons, arbustes en cépée, arbres têtards, arbres de haut-jet.

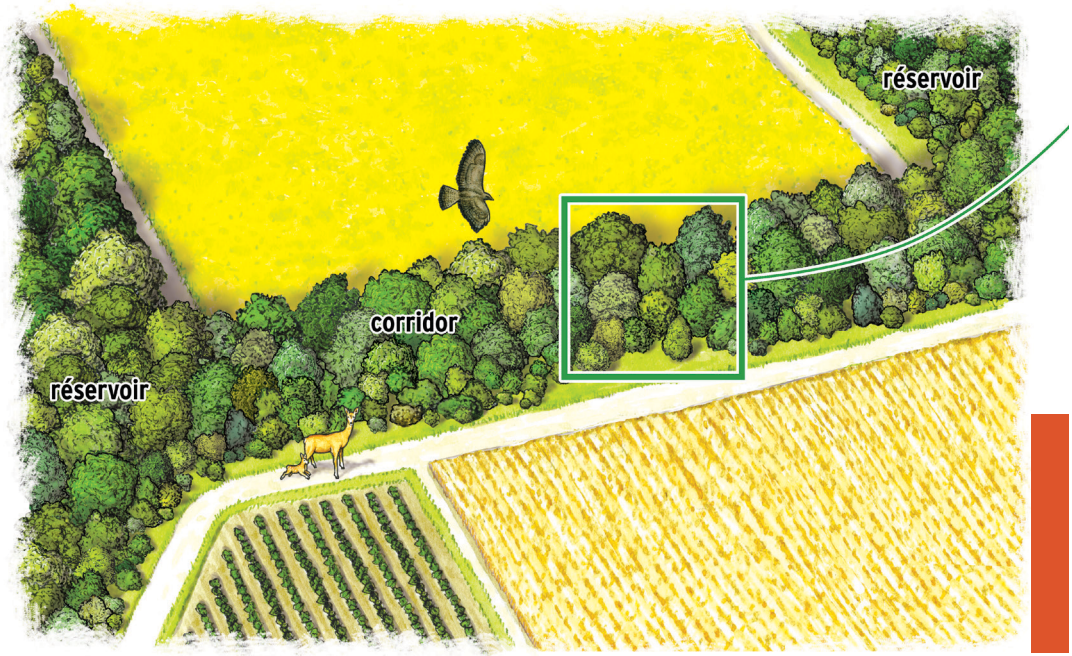

* Voir lexique p. 47

Les espèces exotiques envahissantes représentent une réelle menace pour la biodiversité. Lorsque vous plantez une haie, quel que soit votre objectif premier, pensez à ne planter que des essences indigènes pour favoriser la biodiversité !

Intérêts agricoles et viticoles

Les haies attirent les pollinisateurs et les auxiliaires* de cultures et de la vigne : plus les haies sont variées, plus ils sont nombreux et diversifiés. Les parcelles sont donc protégées des ravageurs* et ont un meilleur rendement.

Dans les vignes, il y a deux avantages majeurs à planter des haies :

- **L'infiltration de l'eau de pluie** dans les sols grâce aux racines qui le perforent et aux végétaux qui absorbent une partie de l'eau de pluie, limitant ainsi les risques d'inondation.
- **La stabilisation des talus** : les haies limitent l'érosion des sols.

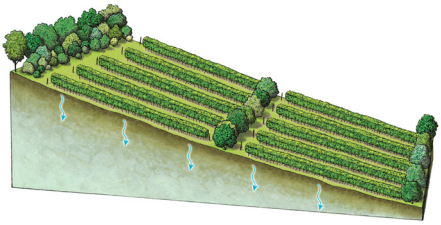

Coteaux enherbés avec présence de haies

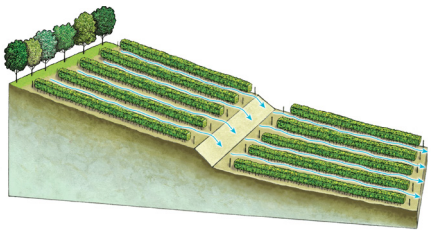

Coteaux non enherbés sans haie

Les haies sont des **brise-vent très intéressants,** d'autant plus quand elles sont composées d'essences indigènes et non persistantes : une rangée de conifères agira comme un mur et entraînera la création de remous derrière elle, tandis qu'une **haie multi-étagée d'espèces feuillues** atténuera le vent sur une grande distance, jusqu'à **20 fois sa hauteur !**

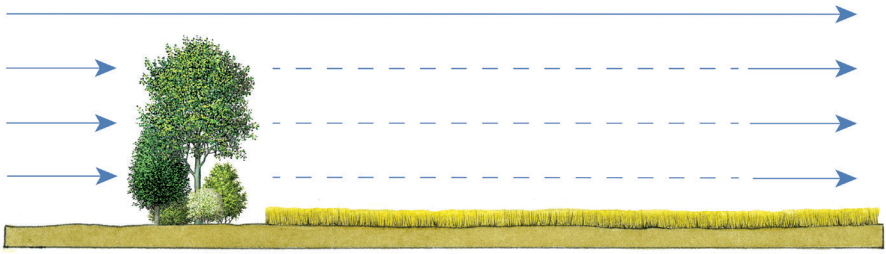

Les vents puissants sont ralentis par une haie champêtre, protégeant ainsi le sol et les cultures.

Cela permet de protéger les animaux d'élevage dans les pâtures, les bâtiments agricoles, les habitations, les cultures et les vignes. En créant de **l'ombre,** et grâce à l'humidité de la végétation, les haies **régulent la température** des parcelles agricoles et des villages. Elles représentent donc un avantage non négligeable en cas de fortes chaleurs.

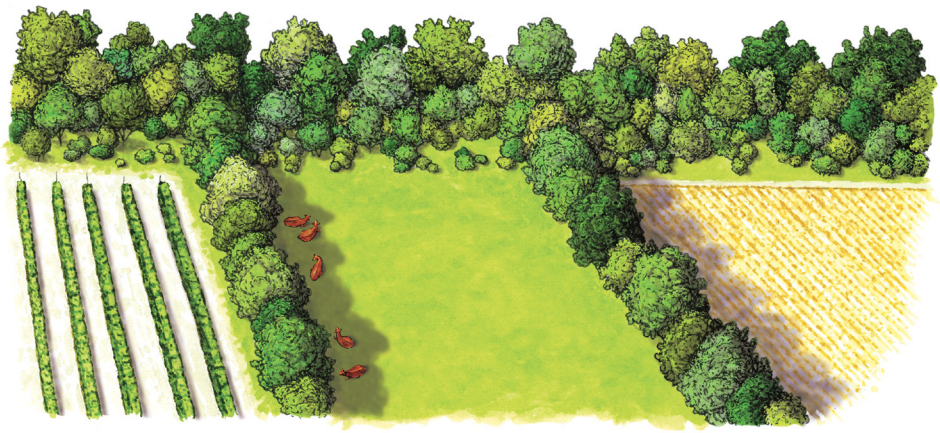

Intérêts paysagers et structurels

Le territoire de la Montagne de Reims est composé d'un triptyque paysager : des **forêts** sur le plateau, des **vignes** sur les coteaux et des **grandes cultures** dans les plaines. Les **haies** permettent de structurer et de relier ces différents éléments du paysage.

Les **haies multi-étagées,** composées d'essences variées rendent le **paysage plus naturel et plus agréable.**
Elles permettent de **délimiter les parcelles** et de recréer des **continuités entre les parcelles boisées** sur le territoire.

Il y a trois grands types de haies dans les vallées :

- **Haies nord-sud :**
  elles concurrencent peu les cultures et protègent des vents froids en hiver,
- **Haies est-ouest :**
  elles apportent de l'ombrage aux élevages en été et protègent des vents froids du Nord,
- **Haies suivant les courbes de niveau :**
  elles soulignent le paysage et constituent un frein au ruissellement et à l'érosion des sols.

Les haies dans le paysage

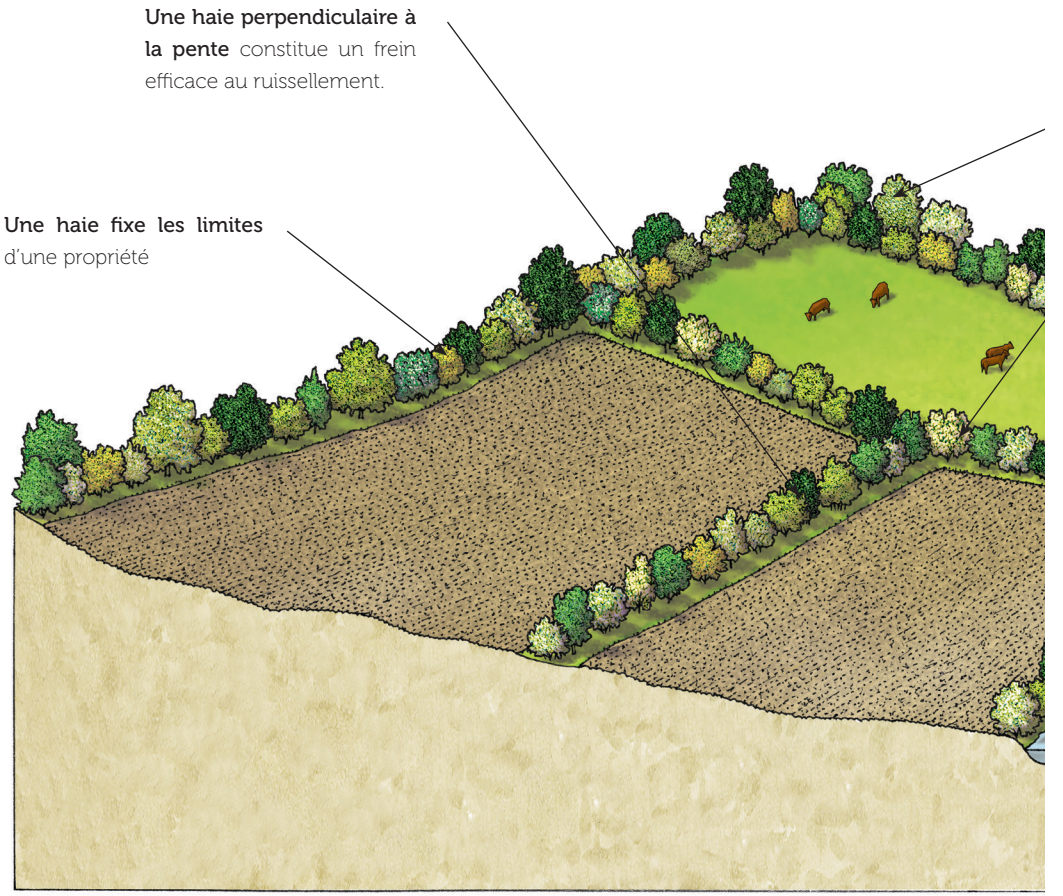

Une haie orientée est-ouest apporte de l'ombrage en été et protège des vents froids du nord.

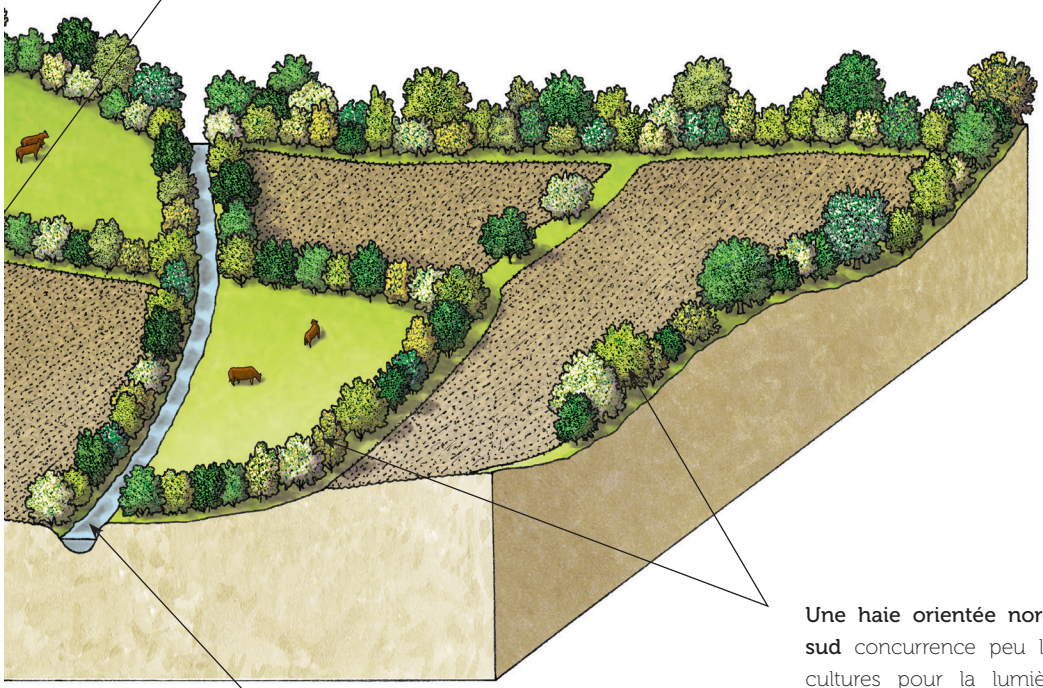

Une haie orientée nord-sud concurrence peu les cultures pour la lumière et abrite les animaux des vents dominants.

Une haie souligne le paysage en bordure de chemin, de route ou de cours d'eau.

CONCEVOIR SA HAIE CHAMPÊTRE

1 Les étapes de conception

Dans un premier temps, il faut bien déterminer les dimensions que l'on souhaite donner à son projet :

- D'abord la **longueur** de la haie, limitée par les dimensions de la parcelle.
- Puis la **largeur**, qui dépendra du type de haie envisagé (taillée, libre, brise-vent) et du nombre de rangs de plantation.
- Enfin la **hauteur**, qui dépend du rôle de la haie et de la distance à laquelle elle sera plantée de la limite de la parcelle.

Choisir la densité de la haie que vous souhaitez planter :

- **50 à 60 cm :**
  les plants sont **serrés** et permettent de former une haie taillée dense. On retrouve souvent cette distance, voire moins, dans les haies basses et taillées au carré pour délimiter les massifs fleuris.
- **80 cm à 1 mètre :**
  les plants sont **plus espacés,** les arbustes peuvent davantage s'épanouir et sont souvent conduits en haies vives et champêtres d'1 à 3 mètres de hauteur.
- **1,5 à 2 mètres :**
  les plants sont **très espacés** les uns des autres, permettant d'accueillir des arbres de haut-jet tous les 3 à 5 arbustes. Ces haies sont souvent plantées dans les champs, entre les parcelles pour créer des petits comme des grands brise-vent.

Choisir le nombre de rangs de plantation :

- **1 rang de plantation :**
  les haies composées d'un seul rang sont à privilégier lorsqu'on a peu de place pour sa haie. Dans l'idéal, une haie vive sur un rang mesure 2 mètres de largeur.
- **2 rangs de plantation :**
  les haies plantées sur 2 rangs ont un effet plus naturel car on distingue moins l'alignement des plants une fois la haie bien développée. On retrouve ce type de plantation pour les haies vives champêtres (2 à 3 mètres de largeur) jusqu'aux grands brise-vent (2 à 5 mètres de largeur). Elles sont très intéressantes pour la biodiversité.

Il faudra tenir compte de la largeur de la haie à maturité pour déterminer le nombre de rangs souhaité.

Choisir le **nombre de strates** de végétation **(1 strate = étage)** :

- **1 strate :** tous les végétaux ont une **hauteur équivalente** à maturité (petits arbustes buissonnants, arbustes moyens ou conduits en cépée, arbres).
- **2 strates :** les végétaux sont de **deux ordres de grandeur** différents, répartis selon un motif répété ou aléatoirement, en prenant garde d'espacer suffisamment les moyens et grands végétaux pour qu'ils s'épanouissent.
- **3 strates :** les trois ordres de grandeurs des plantes de haies sont représentés : petits arbustes buissonnants, arbustes de taille moyenne et cépée*, arbres de haut-jet.

©Armelle DROUIN

Calculer le **nombre de plants** nécessaires pour chaque strate.

* Voir lexique p. 47

Choisir les **différentes essences** qui composeront votre haie.
Attention toutefois, certains végétaux ne sont pas à planter au hasard :

- Certaines variétés exotiques d'érables sont toxiques pour les chevaux et sont donc à proscrire des haies en bordure de pâtures : l'érable sycomore.
- Certains arbres et arbustes sont épineux, d'autres ont des fruits toxiques ou sont allergisants.

2 Les distances de plantation

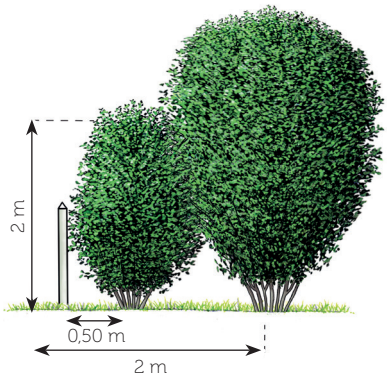

- **De 0 à 50 cm :**
  fleurs annuelles et plantes vivaces uniquement.
- **De 50 cm à 2 mètres :**
  fleurs annuelles, plantes vivaces et arbustes mesurant jusqu'à 2 mètres de hauteur.
- **A partir de 2 mètres :**
  il n'y a pas de limite de hauteur pour les plantations à partir de cette distance de la limite de parcelle.

QUELQUES PRÉCAUTIONS

A proximité d'un bâtiment, la distance de plantation à respecter est égale à la hauteur de la haie adulte.

Vérifier qu'aucun réseau enterré ne se trouve à l'endroit du projet de haie.

Vérifier qu'aucun réseau aérien (lignes électriques) ne se trouve à proximité d'une haie de plus de 4 m de hauteur.

Choisir les végétaux en fonction de la nature et la texture de la terre.

3 Le plan de plantation

Faire un plan de plantation facilitera la mise en place des plants en fonction des caractéristiques de chaque essence. Par exemple, on évitera de planter un chêne pédonculé à 1 m d'un hêtre commun. On plantera plusieurs arbustes de petit à moyen développement entre eux.

La haie basse taillée

Les plants sont espacés de 30 à 60 cm, assurant une forte densité. La haie mesure souvent 30 à 80 cm de largeur et, dans la plupart des cas, n'excède pas 1 m de hauteur. On la trouve souvent plantée sur 1 rang de plantation.

La haie vive champêtre sur 1 rang

Les arbustes sont d'essences de faible à moyen développement et sont espacés de 80 cm à 1,20 m en général. La haie vive mesure 1 à 2 m de largeur si elle est plantée sur 1 rang et jusqu'à 3 m de hauteur.

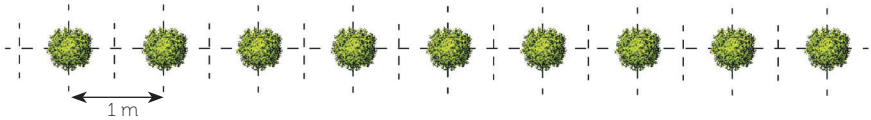

La haie petit brise-vent sur 1 rang

Le petit brise-vent est en général composé de deux strates végétales : petits et grands arbustes intercalés en plantant 1 à 3 petits arbustes entre 2 grands arbustes. Cette haie mesure 1 à 3 m de largeur, 2 à 5 m de hauteur. Elle peut aussi être plantée sur 2 rangs.

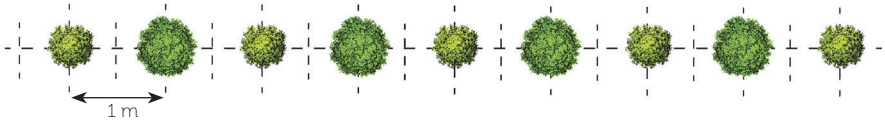

La haie moyen ou grand brise-vent sur 2 rangs

Cette haie est en général plantée sur 2 rangs et peut atteindre 25 m de hauteur. Elle mesure souvent 3 à 4 m de largeur et comprend les 3 strates végétales. Les arbres sont espacés d'au moins 3 m les uns des autres, intercalés avec des arbustes de petite et moyenne taille.

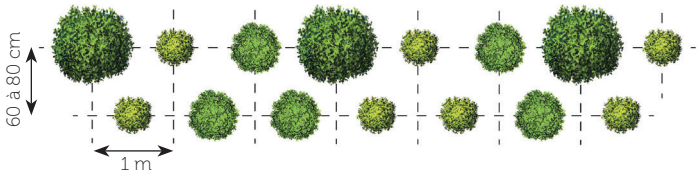

PLANTATION ET ENTRETIEN DE LA HAIE

1 La préparation du sol et des plants

Manuelle ou **mécanique**, la **préparation du sol** est une **étape primoridale** et nécessite d'être réalisée avec le plus grand soin pour assurer la meilleure reprise possible aux plants de la future haie.

©Amelle Drouin

La zone de plantation doit être exempte de végétaux et de racines. Pour cela, il convient de **décompacter le sol en surface,** sur environ 20 à 30 cm. Les **plantes et les racines** sont ensuite **retirées de la zone de plantation** pour éviter de concurrencer les jeunes plants de la haie.

L'idéal pour la faune qui vit dans le sol est de ne pas trop retourner la terre. On pourra utiliser un engin agricole allant peu profond dans le sol, comme une **herse**, une **roto-bêche**, un outil à main comme la **fourche-bêche** ou la **grelinette.**

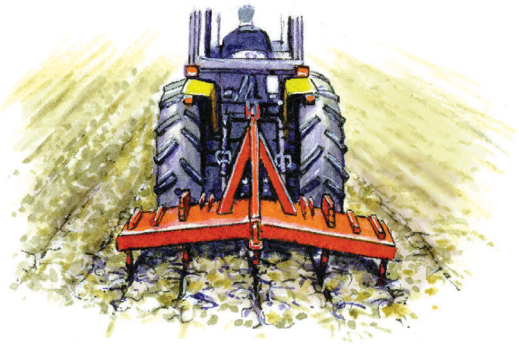

Lorsque la zone de plantation a été nettoyée, on peut apporter du terreau ou du fumier décomposé pour enrichir la terre si le sol est pauvre, ou simplement pour favoriser la reprise des plants.

Si vous avez des jeunes plants d'arbres et d'arbustes en racines nues, il faudra les **« praliner »** : faire tremper les plants dans un mélange de terreau, de fumier, de terre de jardin et d'eau. Ce **pralin** permet d'éviter aux racines de sécher au contact de l'air, dans le sol, et favorise la reprise des jeunes plants en apportant un substrat riche.

2 Le paillage

L'objectif du paillage, quelle que soit la forme qu'il prend, est de **maintenir des conditions optimales** pour le développement des plants :

- Il **préserve le sol du gel** en hiver et agit comme un isolant,
- Le paillage **absorbe l'humidité** et la **restitue dans le sol**, préservant les plants de la sécheresse en été,
- Il permet donc de **limiter les arrosages** en cas de forte chaleur,
- Le paillage **évite** le phénomène de **battance** (tassement de la terre sous l'action de la pluie), surtout pour les sols argileux,
- Il **empêche le développement d'adventices** (plantes qui poussent naturellement lorsque le sol est à nu) qui ralentissent le développement des arbustes surtout les premières années après la plantation,
- Le paillage **améliore la structure du sol** lorsqu'il est composé de **matières organiques,** comme la paille de lin ou de chanvre, en se décomposant avec le temps,
- Il favorise également le **bon développement de la faune du sol**, des bactéries aux vers de terre en passant par les champignons et les insectes, en apportant des conditions relativement constantes,
- Losqu'il prend la forme d'un film en rouleau, le paillage peut également servir à **retenir un talus.**

Il existe différents types de paillages biodégradables

- **En paillettes :**
  Le paillage est obtenu à partir de végétaux broyés comme le lin, le chanvre, le miscanthus, les graminées. Il convient aux zones peu venteuses et devra être renouvelé tous les 2 ans en moyenne.
- **En copeaux :**
  Les copeaux de **bois raméal fragmenté (BRF)** ou **d'écorces de feuillus** sont un bon paillage. Ce type de paillage est plus durable que les paillettes, il nourrit également le sol et supporte mieux les aléas climatiques. Attention aux écorces de résineux (thuyas, épicéa...) et à leurs copeaux car ils acidifient le sol : à réserver aux plantes de terre de bruyère.
- **En rouleaux :**
  Les rouleaux de paillages biodégradables sont souvent composés d'**amidon de maïs** (effet damier noir et brun) ou de fibres de **chanvre, jute ou noix de coco.** La solution la plus écologique est aussi la plus locale ! Préférez des matériaux issus de cultures locales.

3 La plantation

Pour garantir les meilleures conditions de reprise de vos plants, **arrosez avant et après** la mise en place du **paillage.**

- Si votre paillage est en **paillettes ou en copeaux**, il pourra être mis en place **après la plantation** des arbustes
- Dans le cas d'un paillage **en rouleaux**, il est pratique de le dérouler **avant la plantation** et de le fixer avec des agrafes. Vous pourrez ensuite faire une croix au cutter d'environ 20 cm x 20 cm pour y creuser le trou de plantation.

Une fois l'emplacement de vos arbustes défini, vous pouvez **creuser les trous de plantation** : ils seront d'environ 20 cm de largeur et de profondeur (soit la hauteur d'une bêche), à adapter en fonction des racines de chaque plant.

Avant de mettre vos arbustes en terre, il convient de **tailler le « chevelu »,** c'est-à-dire les racines fines des arbustes, afin de supprimer les éventuelles racines desséchées et favoriser la reprise des racines dans leur nouvel environnement.

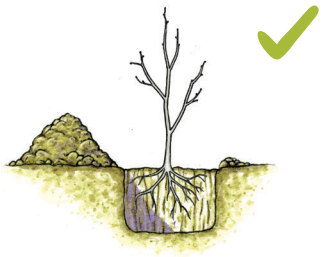

Le plant est bien positionné dans le trou de plantation.

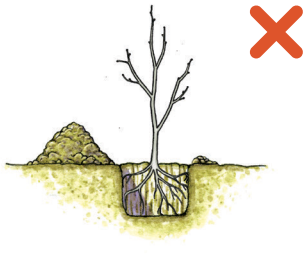

Le trou est trop petit, les racines sont comprimées.

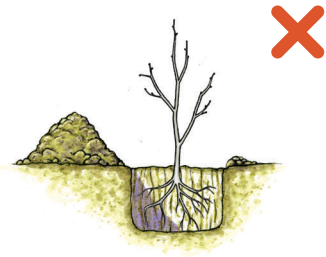

Le plant est trop bas, le collet (point de départ des racines) est en-dessous du niveau du sol.

Lorsque le plant est en place, vous pouvez **ajouter du terreau** à la terre extraite et **reboucher le trou.** Veillez à bien arroser votre arbuste pour favoriser son bon développement.

Vous pouvez alors déposer votre paillage en copeaux ou en paillettes, ou refermer les volets du paillage en rouleau en ajoutant 1 à 2 agrafes.

Votre haie est maintenant plantée ! Durant les **deux premières années** après la plantation, veillez à **arroser** vos arbustes en cas de fortes chaleurs. Vous pourrez ensuite **tailler vos arbustes** en fonction de la forme que vous souhaitez leur donner.

❸ L'entretien de la haie

La **taille** des arbustes se fait en **hiver, hors période de gel.** Pour que la taille de vos plants soit réussie, employez les **bons outils** : un **sécateur** ou une **scie d'élagage** permettront une coupe nette. Les outils à éviter sont l'épareuse et le taille-haie, qui laissent souvent les branches déchiquetées, favorisant la transmission de maladies et une mauvaise cicatrisation pouvant entraîner la mort des végétaux.

RAPPEL
Il ne faut surtout pas tailler les haies entre le 15 mars et le 31 juillet, pendant la période de reproduction des animaux.

Comment tailler correctement les végétaux ?

La **coupe doit être nette** pour ne pas blesser l'arbuste.
Il faut toujours **couper en biseau,** à l'extérieur de la ride de l'écorce et du col de la branche : cette coupe favorise la cicatrisation de l'arbuste et l'apparition d'un bourrelet cicatriciel qui diminue le risque d'infections.

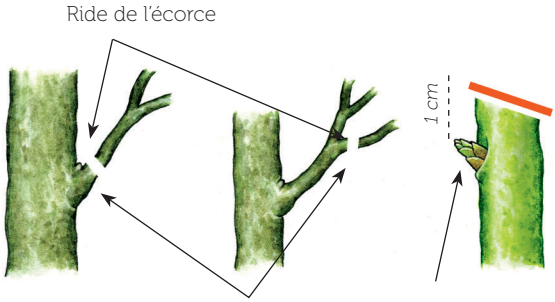

Taille des arbustes en buisson

A la plantation, les arbustes conduits en buissons sont taillés d'**un tiers** pour leur partie aérienne, en respectant les conseils de coupe.

L'année suivante, les branches sont rabattues d'un tiers de leur hauteur pour favoriser le développement de nouvelles branches dès la base et donner un aspect buissonnant.

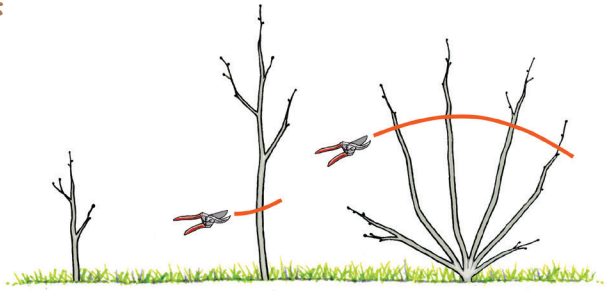

A partir de la deuxième année pour les arbustes à petit développement, ou lorsqu'on souhaite maintenir leur hauteur entre 1 et 3 mètres suivant une forme arrondie, on taille toutes les branches des arbustes, en respectant les conseils de coupe.

Taille des arbustes en cépée

Certains arbustes **rejettent naturellement** depuis la souche de l'arbre : ils forment une **cépée.** En taillant à la base, de nouveaux rejets se développent et rendent l'arbuste plus dense.

Cette taille est intéressante pour **densifier une haie** et augmenter son **rôle de brise-vent et brise-vue.**

A la plantation, les arbustes conduits en **cépée** sont taillés d'**un tiers** pour leur partie aérienne.

A la fin de la 2ème année, la tige principale est rabattue à 10-15 cm du sol pour favoriser le départ de plusieurs branches (sauf pour le charme, le hêtre et le troène).

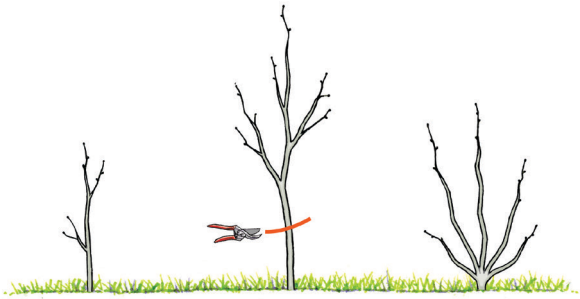

Plantation | Année 2 | Année 3 et suivantes

Après le recépage de la deuxième année, les arbustes se développent en cépée et forment un taillis de tiges plus ou moins fines. Après 10 à 15 ans, on peut renouveler le recépage, et utiliser les branches comme bois de chauffage ou regarnir l'arbuste à sa base.

Taille des arbres de haut-jet

A la plantation, les arbres conduits en haut-jet sont taillés sur les côtés pour favoriser le départ du bourgeon de la cime.

La première année, les branches latérales basses sont coupées sur le premier tiers de l'arbre. Les branches de même diamètre que le tronc sont aussi supprimées pour éviter la formation de fourches.

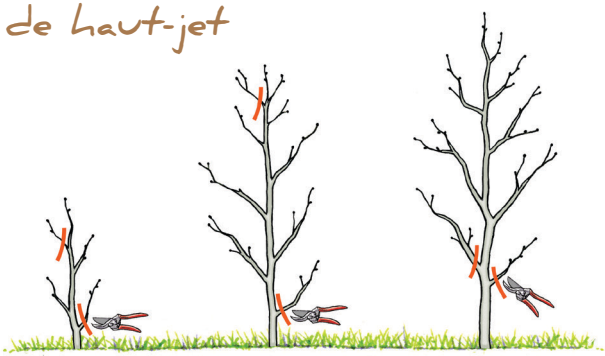

Plantation | Année 1 | Année 2 et suivantes

Les années suivantes, les branches latérales du premier tiers sont coupées et on respecte le port naturel de l'arbre pour la coupe des branches plus hautes. Il faut veiller au développement bien droit du tronc pour un port équilibré.

Cas de la haie taillée

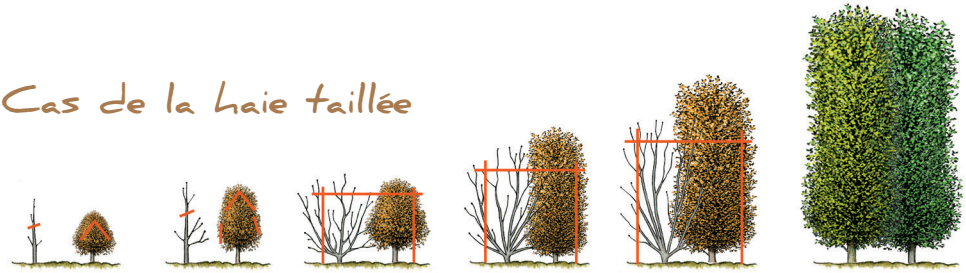

Plantation | 1er hiver | 2ème hiver | 3ème hiver | 4ème hiver | Forme définitive

A la plantation, les végétaux caducs* et marcescents* sont rabattus d'un tiers de leur hauteur.

A la fin de la première année, les végétaux qui l'acceptent sont recépés à 10 - 15 cm du sol, les autres sont rabattus d'un tiers de leur hauteur.

Les hivers suivants, les arbustes sont rabattus d'un tiers de leur hauteur et les branches latérales peuvent être rabattues également pour former la structure de la haie. Les essences choisies pour ce type de haie se prêtent bien à la taille et sont relativement denses (charme, hêtre, troène,...).

Une fois la forme définitive de votre haie obtenue, seule une taille d'entretien à l'hiver est nécessaire pour maintenir les dimensions souhaitées.

Cas de la haie vive

Plantation | 1er hiver | 2ème hiver | 3ème hiver | Forme définitive

A la plantation, les végétaux caducs* et marcescents* sont rabattus d'un tiers de leur hauteur.

A la fin de la première année, les végétaux qui l'acceptent sont recépés à 10 - 15 cm du sol, les autres sont rabattus d'un tiers de leur hauteur.

Les hivers suivants, les arbustes sont rabattus d'un tiers de leur hauteur. La forme naturelle des arbustes est respectée, elle est assez souple et arrondie, laissant plus de liberté aux végétaux.

Une fois la taille définitive obtenue, quelques tailles d'entretien peuvent être réalisées en hiver pour conserver une forme arrondie naturelle.

Quand la haie se dégarnit aux pieds des arbustes, il peut être nécessaire de recéper la haie à environ 1 mètre du sol.

* Voir lexique p. 47

Cas des haies petit et moyen brise-vent

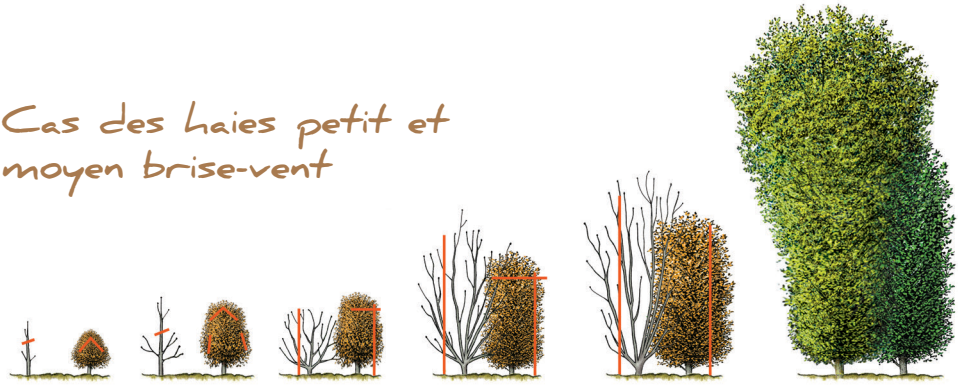

Plantation — 1er hiver — Les années suivantes — Forme terminale

A la plantation, les végétaux caducs* et marcescents* sont rabattus d'un tiers de leur hauteur.

Au premier hiver, les végétaux qui l'acceptent sont recépés à 10-15 cm du sol, les autres sont rabattus d'un tiers de leur hauteur.

Les hivers suivants, les arbustes sont taillés seulement sur les côtés extérieurs de la haie, d'environ un tiers de la longueur des branches latérales. Les arbustes marcescents peuvent être rabattus en hauteur également. Une fois la largeur définitive obtenue, on procède seulement à une taille d'entretien latéralement en laissant pousser la haie verticalement.

Lorsque la haie a atteint sa taille adulte, la taille se fait seulement sur les côtés extérieurs de la haie, jusqu'à 3,5 m de hauteur.

Cas de la haie grand brise-vent

1er hiver — 2ème hiver — Les années suivantes — 1ère exploitation des arbustes

A la plantation, les végétaux caducs* et marcescents* sont rabattus d'un tiers de leur hauteur.

Au premier hiver, les végétaux qui l'acceptent sont recépés à 10-15 cm du sol, les autres sont rabattus d'un tiers de leur hauteur.

Les hivers suivants, les arbustes sont taillés seulement sur les côtés extérieurs de la haie, d'environ un tiers de la longueur des branches latérales. Les arbustes marcescents peuvent être rabattus en hauteur également. Une fois la largeur définitive obtenue, on procède seulement à une taille d'entretien latéralement en laissant pousser la haie verticalement.

Lorsque la haie a atteint sa taille adulte, la taille se fait seulement sur les côtés extérieurs de la haie, jusqu'à 3,5 m de hauteur.

Une année autour de la haie

1. Définir son plan de plantation : distance entre les plants, nombre de rangs, nombre de strates, choix des essences.

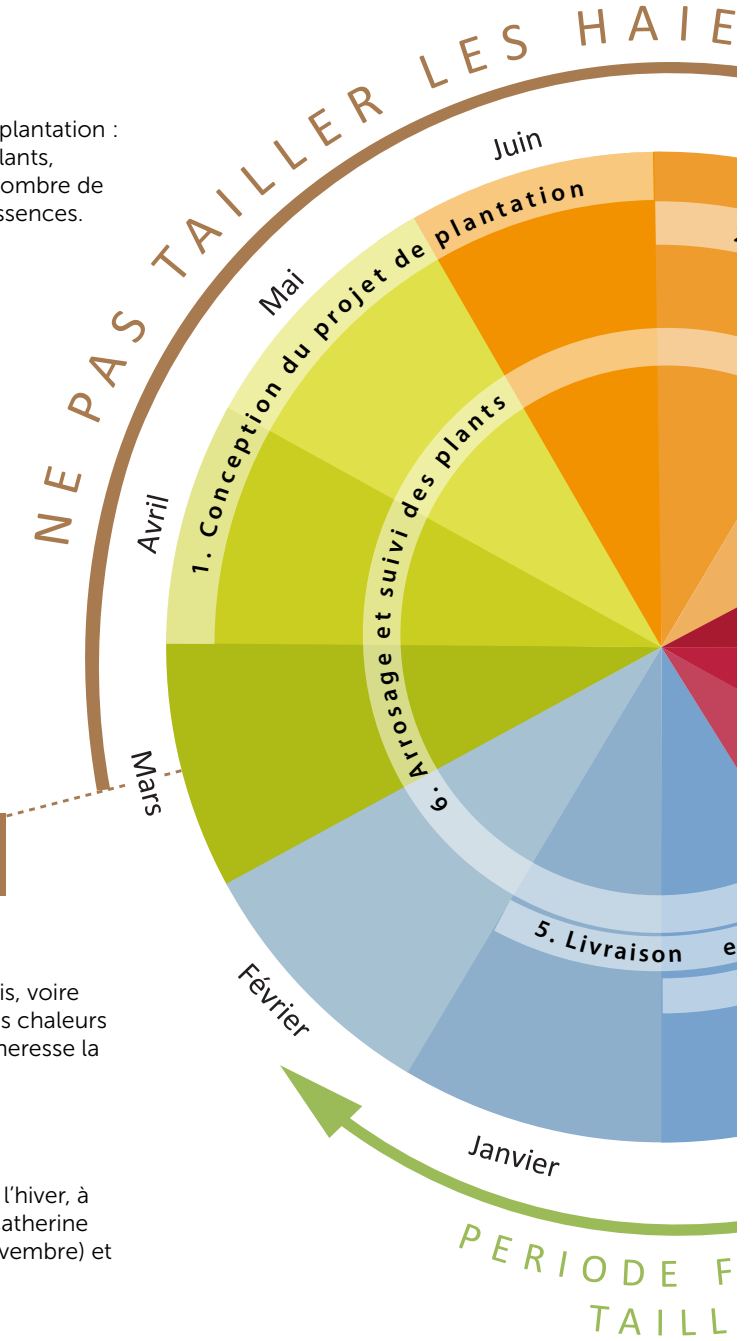

15 mars

6. Arroser tous les mois, voire plus en cas de fortes chaleurs ou périodes de sécheresse la première année.

5. Planter au début de l'hiver, à partir de la Sainte-Catherine (alentours du 20 novembre) et hors période de gel.

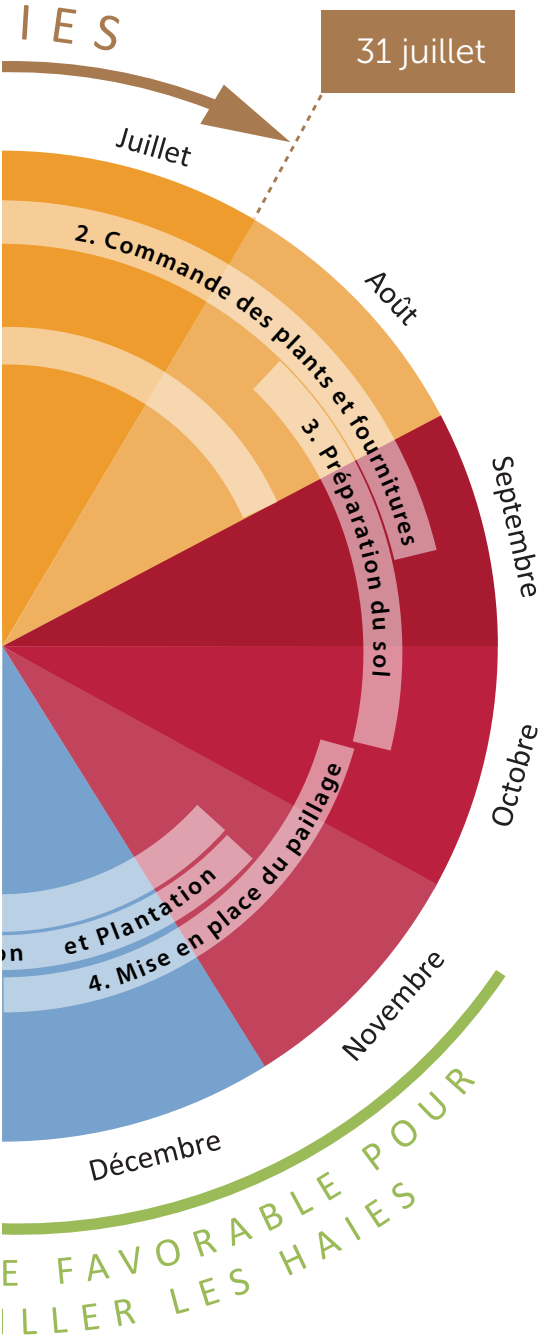

2. Choisir le type de paillages biodégradables. Commander les plants et les fournitures (protections pour les plants, tuteurs, agrafes, paillages).

3. Un premier travail du sol permet de le décompacter, un second passage permet de l'ameublir en surface et de retirer les racines des végétaux restants.

4. Le paillage en rouleau s'intalle avant la plantation, tandis que le paillis s'installe après la plantation.

DES HAIES INDIGÈNES

Les espèces arborées

Les espèces végétales ci-dessous font partie de la **strate arborée.**
Ce sont des essences présentes naturellement dans les haies champêtres à grand développement et en lisière de forêt.

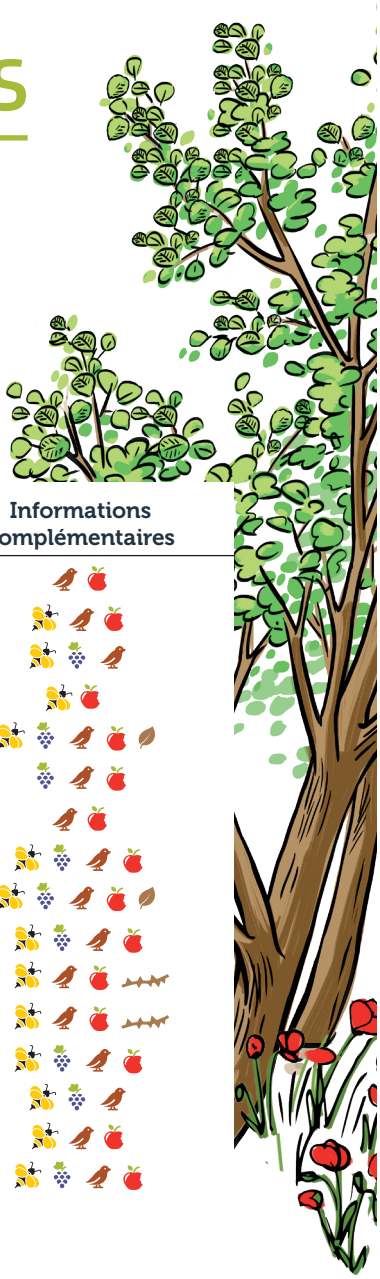

Arbres

Nom commun	Nom latin	Informations complémentaires
Alisier blanc	*Sorbus aria*	
Alisier torminal	*Sorbus torminalis*	
Aulne glutineux	*Alnus glutinosa*	
Bouleau verruqueux	*Betula verrucosa*	
Charme commun	*Carpinus betulus*	
Chêne pédonculé	*Quercus robur*	
Chêne sessile	*Quercus petraea*	
Erable champêtre	*Acer campestre*	
Hêtre	*Fagus sylvatica*	
Merisier	*Prunus avium*	
Poirier sauvage	*Pyrus pyraster*	
Pommier commun	*Malus sylvestris*	
Saule blanc	*Salix alba*	
Saule marsault	*Salix caprea*	
Sorbier des Oiseleurs	*Sorbus aucuparia*	
Tilleul des bois	*Tilia cordata*	

: une partie de la plante est comestible (feuilles, baies, fruits...)
: toxique
: épineux
: favorise les auxiliaires de culture
: favorable à la faune
: mellifère
: essence marcescente*
: essence persistante

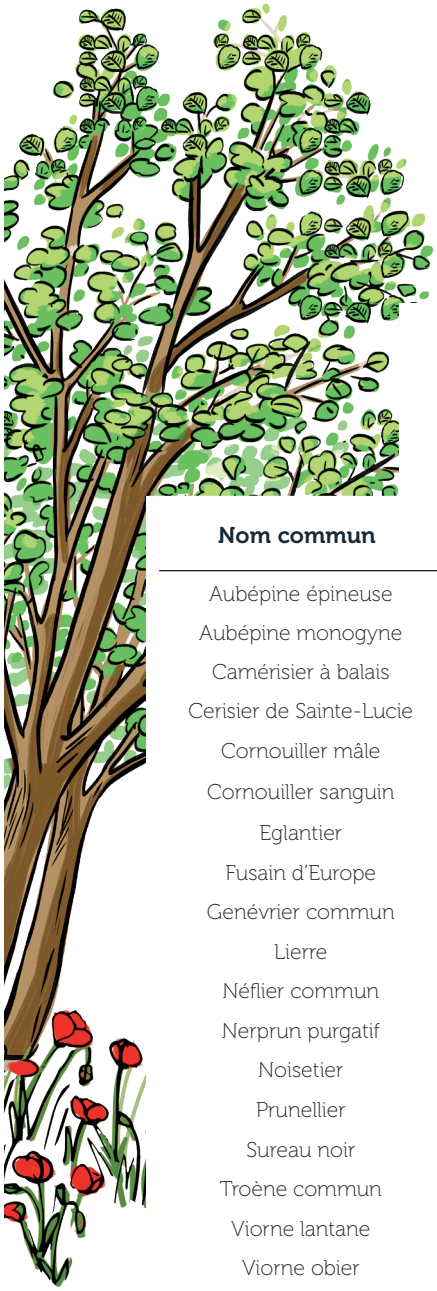

Les espèces arbustives

Ces espèces végétales de la strate arbustive sont présentes naturellement dans les haies champêtres à faible et moyen développement et en lisière de forêt.

Nom commun	Nom latin	Informations complémentaires
Aubépine épineuse	*Crataegus laevigata*	
Aubépine monogyne	*Crataegus monogyna*	
Camérisier à balais	Lonicera xylosteum	
Cerisier de Sainte-Lucie	*Prunus mahaleb*	
Cornouiller mâle	*Cornus mas*	
Cornouiller sanguin	*Cornus sanguinea*	
Eglantier	*Rosa canina*	
Fusain d'Europe	*Euonymus europaeus*	
Genévrier commun	*Juniperus communis*	
Lierre	*Hedera helix*	
Néflier commun	*Mespilus germanica*	
Nerprun purgatif	*Rhamnus cathartica*	
Noisetier	*Corylus avellana*	
Prunellier	*Prunus spinosa*	
Sureau noir	*Sambucus nigra*	
Troène commun	*Ligustrum vulgare*	
Viorne lantane	*Viburnum lantana*	
Viorne obier	*Viburnum opulus*	

Arbustes

: une partie de la plante est comestible (feuilles, baies, fruits...)
: toxique
: épineux
: favorise les auxiliaires de culture
: favorable à la faune
: mellifère
: essence marcescente*
: essence persistante

ALISIER BLANC - *Sorbus aria*

Hauteur : 3 à 20 m

Largeur : 3 à 8 m

Période de floraison : mai à juin

Utilisation : arbre de haut-jet

Croissance : lente à moyenne

Intérêt pour la faune : fruits

Feuille

Dessous des feuilles

Fruits : alises

Fleurs

ALISIER TORMINAL - *Sorbus torminalis*

Hauteur : 10 à 20 m

Largeur : 4 à 10 m

Période de floraison : mai à juin

Utilisation : arbre de haut-jet

Croissance : moyenne

Feuille

Rameau

Fruits : alises

Fleurs

AULNE GLUTINEUX - *Alnus glutinosa*

Hauteur : 20 à 25 m

Largeur : 4 à 8 m

Période de floraison : mars à avril

Utilisation : cépée

Spécificité : allergisant, milieux humides

Croissance : rapide

Intérêt pour la faune : abri (racines), fruits

Feuilles

Fruits : cônes

Fleurs femelles

Fleurs : chatons mâles

BOULEAU VERRUQUEUX - *Betula verrucosa*

Hauteur : 20 à 25 m

Largeur : 4 à 8 m

Période de floraison : avril à mai

Utilisation : cépée, arbre de haut-jet

Spécificité : allergisant

Croissance : rapide

Fleurs : chatons mâles

Fruits

Feuilles

Fleurs : chatons femelles

CHARME COMMUN - *Carpinus betulus*

Hauteur : 10 à 25 m
Largeur : 5 à 20 m
Période de floraison : avril à mai
Utilisation : haie taillée, haie vive, cépée, arbre de haut-jet
Spécificité : allergisant
Croissance : lente à moyenne
Intérêt pour la faune : nidification, fruits

Feuilles

Fruits

Inflorescence

CHÊNE PÉDONCULÉ - *Quercus robur*

Hauteur : 20 à 35 m
Largeur : 10 à 25 m
Période de floraison : avril à mai
Utilisation : arbre de haut-jet
Spécificité : allergisant
Croissance : lente à moyenne
Intérêt pour la faune : abri, fruits

Feuilles

Fruits : glands

Fleurs

CHÊNE SESSILE - *Quercus petraea*

Hauteur : 20 à 40 m

Largeur : 10 à 25 m

Période de floraison : mai

Utilisation : arbre de haut-jet

Spécificité : allergisant

Croissance : lente à moyenne

Intérêt pour la faune : fruits

Feuilles

Fleurs

Fruits verts : glands

ÉRABLE CHAMPÊTRE - *Acer campestre*

Hauteur : 6 à 15 m

Largeur : 3 à 5 m

Période de floraison : avril à mai

Utilisation : haie taillée, haie vive, cépée, arbre de haut-jet

Croissance : lente à moyenne

Intérêt pour la faune : fruits

Feuille

Rameau

Fruits : samares

Fleurs

HÊTRE - *Fagus sylvatica*

Hauteur : 30 à 40 m

Largeur : 10 à 15 m

Période de floraison : avril à mai

Utilisation : haie taillée, arbre de haut-jet

Croissance : moyenne à rapide

Intérêt pour la faune : abri

Feuilles

Bourgeons

Fruits : faînes

Fleurs

MERISIER - *Prunus avium*

Hauteur : 15 à 30 m

Largeur : 2 à 8 m

Période de floraison : mars à avril

Utilisation : arbre de haut-jet

Croissance : rapide

Intérêt pour la faune : fruits

Feuilles

Rameau

Fruits : merises

Rameau fleuri

POIRIER SAUVAGE - *Pyrus pyraster*

Hauteur : 8 à 20 m

Largeur : 4 à 8 m

Période de floraison : avril à mai

Utilisation : arbre de haut-jet

Croissance : lente

Intérêt pour la faune : fruits

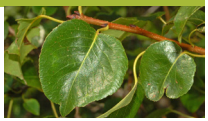

Feuilles

Rameau fleuri

Fruits verts

Fruits

POMMIER COMMUN - *Malus sylvestris*

Hauteur : 6 à 15 m

Largeur : 4 à 9 m

Période de floraison : mai

Utilisation : haie taillée, haie vive, cépeé, arbre de haut-jet

Croissance : moyenne

Intérêt pour la faune : fruits

Feuilles

Rameau fleuri

Fruits

Fleurs

SAULE BLANC - *Salix alba*

Hauteur : 5 à 25 m

Largeur : 4 à 15 m

Période de floraison : avril à mai

Utilisation : arbre de haut-jet

Spécificité : allergisant, milieu humide

Croissance : rapide

Intérêt pour la faune : fruits

Feuilles

Fleurs

Fruits

SAULE MARSAULT - *Salix caprea*

Hauteur : 3 à 18 m

Largeur : 3 à 12 m

Période de floraison : mars à avril

Utilisation : haie vive, cépée, arbre de haut-jet

Spécificité : allergisant

Croissance : rapide

Intérêt pour la faune : fruits

Fleurs

Feuilles

Fruits

SORBIER DES OISELEURS - *Sorbus aucuparia*

Hauteur : 5 à 15 m

Largeur : 2 à 8 m

Période de floraison : mai à juin

Utilisation : haie vive, cépée, arbre de haut-jet

Croissance : moyenne

Intérêt pour la faune : fruits

Feuilles

Fruits : sorbes

Fleurs

TILLEUL DES BOIS - *Tilia cordata*

Hauteur : 20 à 30 m

Largeur : 10 à 15 m

Période de floraison : juin

Utilisation : cépée, arbre de haut-jet

Croissance : moyenne

Intérêt pour la faune : fruits

Feuille

Inflorescence

Fruits : nucules

Fleurs

AUBÉPINE ÉPINEUSE - *Crataegus laevigata*

Hauteur : 2 à 10 m

Largeur : 2 à 7 m

Période de floraison : avril à mai

Utilisation : haie taillée, haie vive

Croissance : moyenne à rapide

Intérêt pour la faune : nidification, fruits

Feuille

Rameau fleuri

Fruits : cenelles

Fruits : baies

AUBÉPINE MONOGYNE - *Crataegus monogyna*

Hauteur : 2 à 10 m

Largeur : 2 à 7 m

Période de floraison : avril à mai

Utilisation : haie taillée, haie vive

Croissance : moyenne à rapide

Intérêt pour la faune : nidification, fruits

Feuilles

Fleur

Fruits : baies vertes

Fruits : baies mûres

CAMÉRISIER À BALAIS - *Lonicera xylosteum*

Hauteur : 1 à 2 m

Largeur : 1 à 2 m

Période de floraison : mai à juin

Utilisation : haie taillée, haie vive

Croissance : moyenne

Intérêt pour la faune : fruits

Synonymes : chèvrefeuille des haies

Feuilles

Rameau

Fleurs

Fruits : baies

CERISIER DE SAINTE-LUCIE - *Prunus mahaleb*

Hauteur : 4 à 12 m

Largeur : 4 à 8 m

Période de floraison : avril à mai

Utilisation : haie taillée, haie vive, cépée

Croissance : moyenne

Intérêt pour la faune : fruits

Feuilles

Fleurs

Fruits : baies mûres

Fruits : baies vertes

CORNOUILLER MÂLE - *Cornus mas*

Hauteur : 2 à 5 m

Largeur : 2 à 5 m

Période de floraison : février à mars

Utilisation : haie taillée, haie vive, cépée

Croissance : rapide

Intérêt pour la faune : fruits

Feuilles

Inflorescences

Fruits : baies mûres

CORNOUILLER SANGUIN - *Cornus sanguinea*

Hauteur : 2 à 5 m

Largeur : 2 à 4 m

Période de floraison : mai à juillet

Utilisation : haie taillée, haie vive, cépée

Spécificité : bois rouge en hiver

Croissance : rapide

Intérêt pour la faune : fruits

Feuilles

Inflorescences

Fruits : baies

Bois rouge hivernal

ÉGLANTIER - *Rosa canina*

Hauteur : 2 à 4 m

Largeur : 2 à 3 m

Période de floraison : mai à juillet

Utilisation : haie taillée, haie vive

Croissance : rapide

Intérêt pour la faune : nidification, fruits

Feuille

Fleurs

Fruits : cynorrhodon

FUSAIN D'EUROPE - *Euonymus europaeus*

Hauteur : 2 à 4 m

Largeur : 2 à 4 m

Période de floraison : avril à mai

Utilisation : haie taillée, haie vive

Spécificité : feuillage rougeoyant en automne

Croissance : moyenne à rapide

Intérêt pour la faune : fruits

Feuilles

Fleurs

Fruits

GENÉVRIER COMMUN - *Juniperus communis*

Hauteur : 4 à 9 m

Largeur : 2 à 4 m

Période de floraison : mai à juin

Utilisation : haie taillée, haie vive

Croissance : moyenne

Intérêt pour la faune : fruits

Rameau

Fruits mûrs : galbules

Fleurs

LIERRE - *Hedera helix*

Hauteur : 1 à 30 m

Largeur : 0,2 à 2 m

Période de floraison : septembre à octobre

Utilisation : haie vive

Spécificité : liane

Croissance : moyenne

Intérêt pour la faune : nidification, abri, fruits en hiver

Feuilles

Fleurs

Fruits

NÉFLIER COMMUN - *Mespilus germanica*

Hauteur : 4 à 9 m

Largeur : 2 à 3 m

Période de floraison : mai

Utilisation : haie vive

Croissance : moyenne

Intérêt pour la faune : fruits

Feuilles

Rameau

Fruit : nèfle

Fleurs

NERPRUN PURGATIF - *Rhamnus cathartica*

Hauteur : 2 à 5 m

Largeur : 2 à 5 m

Période de floraison : mai à juin

Utilisation : haie taillée, haie vive

Croissance : moyenne

Intérêt pour la faune : fruits

Feuilles

Fleurs

Fruits : baies mûres

Fruits verts

NOISETIER - *Corylus avellana*

Hauteur : 2 à 5 m

Largeur : 2 à 5 m

Période de floraison : janvier à mars

Utilisation : haie taillée, haie vive, cépée

Croissance : moyenne à rapide

Intérêt pour la faune : fruits

Feuilles

Fleurs mâles

Fruits : noisettes

Fleurs femelles

PRUNELLIER - *Prunus spinosa*

Hauteur : 1 à 5 m

Largeur : 1 à 5 m

Période de floraison : avril

Utilisation : haie taillée, haie vive

Croissance : moyenne

Intérêt pour la faune : nidification, abri, fruits

Feuilles

Fleurs

Fruits : prunelles

SUREAU NOIR - *Sambucus nigra*

Hauteur : 2 à 10 m

Largeur : 2 à 5 m

Période de floraison : juin

Utilisation : haie taillée, haie vive, cépée

Spécificité : floraison parfumée

Croissance : rapide

Intérêt pour la faune : fruits

Feuilles

Inflorescence

Confusion possible avec le sureau hièble dont les baies sont toxiques. Les baies du sureau noir pendent vers le bas, alors que celles du sureau hièble pointent vers le haut.

Fruits : baies mûres

Fleurs

TROÈNE COMMUN - *Ligustrum vulgare*

Hauteur : 1 à 4 m

Largeur : 1 à 4 m

Période de floraison : mai à juillet

Utilisation : haie taillée, haie vive, cépée

Spécificité : semi-persistant

Croissance : rapide

Intérêt pour la faune : nidification, fruits

Feuilles

Inflorescence

Fruits : baies mûres

Fleurs

VIORNE LANTANE - *Viburnum lantana*

Hauteur : 1 à 3 m

Largeur : 1 à 3 m

Période de floraison : mai à juin

Utilisation : haie taillée, haie vive

Croissance : moyenne

Intérêt pour la faune : fruits

Feuilles

Inflorescence

Fruits : baies mûres

Fleurs

VIORNE OBIER - *Viburnum opulus*

Hauteur : 2 à 4 m

Largeur : 2 à 5 m

Période de floraison : mai à juin

Utilisation : haie taillée, haie vive

Croissance : moyenne à rapide

Intérêt pour la faune : fruits

Feuilles

Fruits : baies mûres

Rameau

Inflorescence

N'OUBLIEZ PAS

***Lors de vos commandes de végétaux,** pensez à **citer le nom scientifique** des espèces au lieu de leur nom courant : cette précaution évitera toute confusion avec des espèces horticoles ou exotiques.

***Renseignez-vous avant de consommer les baies, les fruits et les feuilles des arbres et arbustes.** Ils ne peuvent pas être consommés de la même manière (cru, jus, confiture, tisane…) : certains nécessitent d'être cuits pour être comestibles.

Confiture de baies de Sureau noir.

LEXIQUE

Auxiliaires : organismes et animaux prédateurs ou parasites des ravageurs des cultures. Les pollinisateurs sont aussi considérés comme des insectes auxiliaires, car pour de nombreuses cultures ils sont indispensables à la fécondation et donc à la fructification.

Caducs : végétaux qui perdent l'intégralité de leurs feuilles en hiver.

Une cépée : ensemble de tiges sortant de la souche d'un arbre qui a été coupé à sa base.

Marcescents : se dit de végétaux qui gardent leurs feuilles mortes/sèches en hiver. C'est le cas du Charme commun.

Ravageurs : organismes ou animaux qui s'attaquent aux plantes cultivées ou qui sont vecteurs de maladies, provoquant ainsi un préjudice économique.

Service écosystémique : bénéfice que les humains retirent des écosystèmes via les habitats naturels et/ou les espèces animales et végétales (pollinisations, limitation d'inondations…).

Strates végétales : principaux niveaux d'étagement vertical des plantes. On y retrouve la strate herbacée composée de plantes herbacées pouvant atteindre 1,50m de haut, la strate arbustive composée d'arbustes ou de buissons et la strate arborée composée d'arbres (pouvant atteindre plus de 8m de haut).

Crédits photo, par ordre d'apparition:

P30-31 : Oliver Abels, Joanna Boisse, Philippe Gaudry-CRPF RA©CNPF, Mireille Mouas-IDF©CNPF, Alexandre Guerrier - CRPF Bourgogne©CNPF, Isabelle Barranger-CRPF Poitou-Charentes©CNPF, Louis Amandier-CRPF PACA©CNPF, Utar Sigmal, Didier Joud-CRPF RA©CNPF, Peter O'Connor. P32-33 : Philippe Gaudry-CRPF RA©CNPF, Rainer Lippert, Joana Boisse, Isabelle Barranger-CRPF Poitou-Charentes©CNPF, Mireille Mouas-IDF©CNPF, Anne Geneix-CRPF Aquitaine©CNPF. P34-35 : Jerome Rosa-CRPF Ile de France-Centre©CNPF, Sylvain Gaudin-CRPF CA©CNPF, Mireille Mouas-IDF©CNPF, Isabelle Barranger-CRPF Poitou-Charentes©CNPF, CRPF Ile de France-Centre©CNPF, Louis-Michel Duhen-CRPF PACA©CNPF, Louis Amandier-CRPF PACA©CNPF. P36-37 : Delphine Garapon-IDF©CNPF, Patrick Castano-CRPF Poitou-Charentes©CNPF, Anne Geneix-CRPF Aquitaine©CNPF, Didier Joud-CRPF RA©CNPF, Sylvain Gaudin-CRPF CA©CNPF. P38-39: Thierry Pernot, Mathieu Menand, Daniel Cahen, Pierre Calewaert, Bruno Rolland-CRPF RA©CNPF, Hervé Goëau, Jean-Jacques Houdré RA©CNPF, Jean-Pierre Loudes©CNPF, Jean Francois Molino, Stephano Zerauschek, Olivier Pichard. P40-41: Louis Amandier-CRPF PACA©CNPF, Sylvain Gaudin-CRPF CA©CNPF, Luc Viatour, Michael Becker, H. Zell. P42-43 : Piero Amorati, Jiri Sedlacek, Isidre Blanc, Bruno Rolland-CRPF RA©CNPF, Louis Amandier-CRPF PACA©CNPF, Krysztof Ziarnek, Mireille Mouas-IDF©CNPF, Matt Lavin, Olivier Schneider. P44-45: Mireille Mouas-IDF©CNPF, Louis Amandier-CRPF PACA©CNPF, Meneerke Bloem. P46 : Isidre Blanc.

Contactez-nous !

Vous souhaitez planter une haie champêtre ?

Rapprochez-vous du Parc naturel régional de la Montagne de Reims pour obtenir des conseils sur le choix des essences et la plantation. Venez contempler la haie champêtre plantée à l'arrière de la Maison du Parc à Pourcy : vous y découvrirez toutes les essences indigènes adaptées au climat et au sol de la Montagne de Reims.

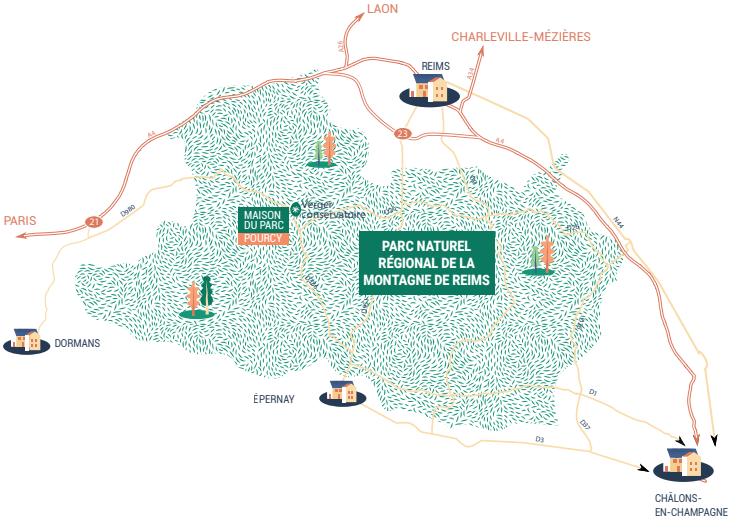

Parc naturel régional de la Montagne de Reims

Maison du Parc - Chemin de Nanteuil
51480 Pourcy - Tél. 03 26 59 44 44
contact@parc-montagnedereims.fr
www.parc-montagnedereims.fr

@ParcMontagnedeReims

Parc naturel régional de la Montagne de Reims

Avec le soutien financier de :

Marne LE DÉPARTEMENT
Grand Est ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE
Préfet de la Région Grand Est
Union Européenne Fonds Européen de Développement Régional